

N°2023/275 - DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif 2023 de la ville voté le 20 décembre 2022,

VU la délibération n°2023/248 du 20 juin 2023 décidant de l'affectation du résultat dégagé par l'exploitation de l'exercice 2023,

VU la délibération n°2023/249 en date du 20 juin 2023 relative au budget supplémentaire,

VU la délibération n°2023/265 relative à la décision modificative n°1,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à divers ajustements budgétaires,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
 présents : 22, suffrages exprimés : 28
 vote : pour : 28
 contre : 0
 abstention : 0

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, la décision modificative n°1 de la Ville comme suit :

Fonctionnement :

Désignation	Montants
65 « autres charges de gestion courante »	+ 38 300 €
022 « dépenses imprévues »	- 38 300 €

Investissement:

Désignation	Montants
21 « immobilisations corporelles (sauf opérations) »	- 3 200 €
20 « immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)»	+ 3 200 €

Pour extrait conforme en Mairie, le 28 novembre 2023

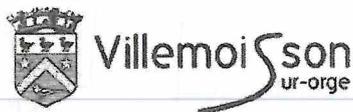


Le Maire,

(Signature)
 François Cholley



République Française
Département de l'Essonne
MAIRIE DE
VILLEMOISSON-SUR-ORGE



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance ordinaire du 28 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre,
à 20 heures 30

Le nombre de Conseillers
Municipaux est de 29

Sous la présidence de Monsieur Cholley François, Maire,

Présents

M. Cholley, Maire, M. Prieur-Laurent, Mme Grange, M. Diard,
Mme Benedetti, M. Epry, Mme Moret Miguet, M. Pilorget, Adjoint ;
Mme Dabadie, Mme Le Blanc, Mme Minosio, Mme Dachicourt,
Mme Walter, Mme Cam, M. Ragaigne, M. Handschuh, Mme Sarot,
Mme Antoni, M. Gahery, Mme Mathieu, M. Novel, M. Mouton

Excusés

Mme Everaert, pouvoir à Mme Cam
M. Prévici, pouvoir à M. Cholley
M. Quemere, pouvoir à Mme Benedetti
M. De Oliveira, pouvoir à Mme Grange
M. Chaudry, pouvoir à M. Prieur Laurent
Mme Guiraudon, pouvoir à M. Novel

Absent

M. Vasseur

Secrétaire

Mme Dachicourt

Formant la majorité des Membres en exercice.

Le Maire de Villemoisson-sur-Orge certifie que la convocation du conseil municipal et que la liste des délibérations examinées lors de la séance a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune conformément à l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales